

Maison Neuve / Pupilles / République / Centre-Ville / Pont Rouge / A. Briand / Aurinques

Aurillac, le 12/12/2024

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Dossier suivi par
Eric FARGES
04 71 45 46 45
eric.farges@aurillac.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Objet : Conseil de Quartier 4

Étaient présents : Mesdames Odile ARPAILLANGES, Mireille LABORIE, Christiane LEMETTE, Françoise CHENARD, Marie-Hélène DALBIN, Marie-Laure DAVID, Elodie FABRE, Monique GAYT, Monique GIBERT, Joëlle LOURADOUR, Paulette PARAN, Chantal PEUCH et Messieurs Jean-Pierre ESTABEL, Michel FOURNIER, Pierre LOURADOUR, Claude TRAUNECKER et Eric FARGES.

Étaient excusés : Mesdames Emilie BERNARD, Eliane CHANUT, Bernadette DUVAL, Catherine SIQUIER et Catherine VEYRIERES.

Inauguration et dévoilement à l'intérieur de l'enseigne FNAC de la plaque informative sur les remparts médiévaux de la ville d'Aurillac.

Avant d'entamer cette réunion, tous les membres ont été invités à se retrouver à la FNAC afin de participer au dévoilement de la plaque installée au cœur du magasin. Cette plaque a pour but d'informer les clients que ce mur en pierre est un vestige des remparts médiévaux de la ville d'Aurillac datant du 13ème siècle. Ce fût une belle cérémonie très conviviale.

Mme Odile ARPAILLANGES et Mme Christiane LEMETTE accueillent les membres du conseil de quartier et Mme Mireille LABORIE adjointe chargée du défi climatique et de la transition écologique et en charge de la coordination des conseils de quartier. Elles souhaitent également la bienvenue aux nouveaux membres, Mesdames GAYT et FABRE ainsi qu'à Monsieur TRAUNECKER.

Intervention de Mme LABORIE à propos des travaux du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique.

Présentation par Mireille LABORIE de la Charte et du Guide de l'arbre et du « Permis de végétaliser » qui est le résultat d'un travail mené par le CCTE (Conseil citoyen de la transition) depuis près de 2 ans :

- **La charte de l'arbre**, reprend les grands principes du « Portrait de l'arbre », réalisé par la métropole de Metz. Elle a été présentée en conseil municipal en juin 2023. Ce document évoque divers sujets tels que : le rôle de l'arbre, son rôle en ville, le patrimoine vert d'Aurillac, la réglementation, les techniques de gestion durable, etc. Au travers de la charte, le CCTE a soumis des propositions qui ont été validées en conseil. Par exemple : **la rédaction d'un guide technique, replanter 2 arbres à chaque arbre coupé, offrir un arbre à chaque naissance.** La charte est destinée à être diffusée aux agents techniques de la ville, des prestataires, assistants à maîtrise d'ouvrage et toutes les entreprises qui travaillent en relation avec les arbres sur la commune.

Ci-joint le lien pour consulter la Charte : <https://www.aurillac.fr/download/charter-de-larbre-2/>

- **Le guide de l'arbre**, vient en complément de la « charte de l'arbre », il a une visée plus technique et aborde les sujets suivants : rôle de l'arbre en ville, la réglementation liée aux plantations, les mesures relatives à la bonne gestion des arbres, les plantations, la protection, les tailles, la cicatrisation, le barème d'indemnité pour calculer la valeur d'un arbre, etc.

Ci-joint le lien pour consulter le Guide : [Guide de l'arbre | Mairie d'Aurillac](#)

- **«Permis de végétaliser»**, l'idée : permettre de planter sur le domaine public en pied de façade et de jardiner un espace de la commune (micro-fleurissement d'un bac, d'un pied d'arbre, projet porté par une personne ou un groupe de personnes).

Madame et monsieur LOURADOUR profitent de cette intervention pour témoigner de leur engouement à propos de ce permis de végétaliser dont ils avaient entendu parler avant la réunion et qu'ils souhaitent obtenir dès que cela sera possible.

Mme Mireille LABORIE propose aux membres qui le souhaitent de rejoindre le CCTE.

PROJETS CADRE DE VIE

Point sur l'aménagement du centre du rond point du Viaduc :

Suite à la présentation par Mme GUIVARCH du projet d'embellissement du centre du rond point du Viaduc, apprécié et validé par les membres et les techniciens de la mairie, nous sommes ensuite passé à la partie technique. Ainsi Eric FARGES a commandé les 4000 briques rouges nécessaires et une grande partie des plantes.

Monsieur Marc DELORT directeur du centre technique municipal a validé que le terrassement et l'empierrement débuteront au mois de janvier. Quant à la pose des dalles (briques) elle s'effectuera de janvier à mars si bien entendu la météo le permet. A suivre.

Point sur l'implantation des deux boites à lire :

Les boites à lire sont désormais réalisées en régie par le CTM après que nous ayons obtenu le droit de les concevoir en interne. C'est ainsi qu'actuellement 3 sont en cours de fabrication dont deux qui concernent notre CDQ.

La première sera installée prochainement place d'Aurinques près de la fontaine. Ce lieu a été choisi collégialement par les membres du CDQ.

La deuxième sera implantée avenue des Pupilles près de l'arrêt de bus côté « Olympiades ». Au départ vous souhaitiez qu'elle soit dans la rue Henri Dunant. Mais quand Eric FARGES s'est rendu sur place avec les techniciens du CTM, il est apparu que celle-ci serait trop en retrait et peu visible, d'où le changement de localisation.

Pour votre information la troisième sera implantée au sein du square Jara près du nouveau centre social de Marmiers.

Les plateformes d'accueil ont été créés.

Questions des membres :

Mme FABRE, nouvelle membre du conseil de quartier s'interroge sur la politique en direction de la jeunesse. Il lui est proposée de se rapprocher du service jeunesse de la ville d'Aurillac dont les locaux se trouvent au sein du centre Pierre Mendes France. De même, le centre social du Cap Blanc peut être une source d'informations. Celui-ci est situé au 77 bvd Jean Jaurès.

De plus elle aimeraient avoir un bilan d'état de l'aire de jeu pour enfants du jardin des Carmes. Eric Farges va demander au responsable des sites de lui transmettre ces éléments.

Enfin Mme LOURADOUR à des actions et des aménagements au sein du Jardin des Carmes en direction des ados. Eric FARGES précise que le service Jeunesse de la ville d'Aurillac organise déjà des actions en directions des ados au sein du jardin ou à proximité.

Informations municipales

Retour sur la première édition de la semaine écocitoyenne :

La première édition de la semaine écocitoyenne a accueilli environ 1.857 personnes au cours des 31 rendez-vous écocitoyens :

- 1.556 personnes touchées sur les 23 rencontres programmées à destination du grand public.
- 301 enfants impliqués sur 8 actions dans le cadre des temps périscolaires.

La journée phare du samedi 28 septembre où depuis 6 ans, les Aurillacois se mobilisent pour nettoyer les berges de la Jordanne, a permis de recueillir 367 kg (240 kg d'ordures ménagères, 15 kg de déchets triés, 15 kg de verre, 40 kg de ferrailles, 20 kg d'encombrants, 30 kg de bois, 5 kg de pneu, 2 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques). C'est bien moins que l'an passé (800

kg) mais cette année, le débit de la Jordanne n'a pas permis, pour des questions de sécurité, de sonder le lit de la rivière.

Pour rappel, lors des précédentes éditions il avait été ramassé :

En 2018 : 4.400 kg - En 2019 : 2.853 kg - En 2021 : 1.241 kg - En 2022 : 1.640 kg - En 2023 : 800 kg .

Travaux place Gerbert :

Les travaux ont été validés par le conseil municipal. Ils débuteront au printemps 2026.

Actions du service jeunesse et projets à venir des jeunes du CMEJ et de l'espace Jeunes :

- **Commémorations du 11 novembre** : Les jeunes ont échangé sur leur rôle essentiel lors de cet événement. 6 jeunes (3 filles et 3 garçons) ont été sélectionnés pour représenter le CMEJ à la commémoration de l'armistice de 1918.
- **Projet de plantation d'arbres** : Ce projet, en partenariat avec le service des espaces verts, sera discuté lors d'une prochaine commission du CMEJ. Il vise à fidéliser l'engagement écologique des jeunes.
- **Action pour le Téléthon** : vendredi 29 novembre, a eu lieu à l'espace des jeunes, un challenge vélo, en partenariat avec le Stade Aurillacois.
- **Bal de fin d'année** : Vendredi 20 décembre au Sismographe.
- **Festival du Jeu** : Prévu les 2 et 3 janvier 2025 sur 6 sites cette année : CPMF, Gymnase de Jules Ferry, Espace des Carmes, Bibliothèque, Bâtiment de l'Horloge et Cinéma de Cristal.

Appel du numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47

Contact : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Ou directement en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr
